



HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

R A P P O R T D'ACTIVITÉ

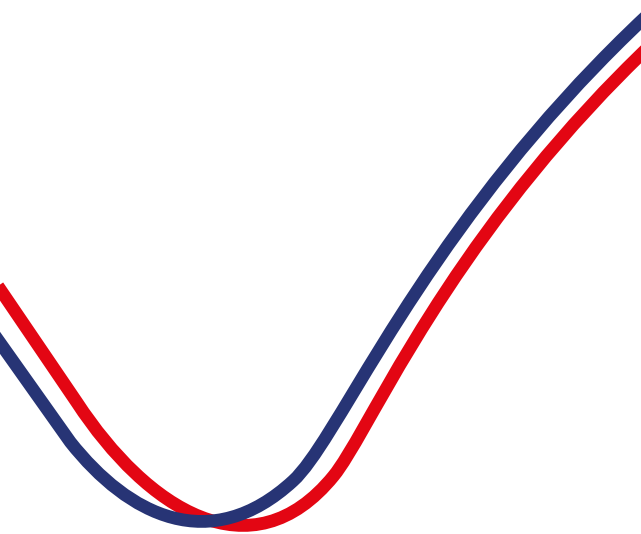
Septembre 2022 - Décembre 2023



SOMMAIRE

SOMMAIRE	P. 3
AVANT-PROPOS DU HAUT-COMMISSAIRE	P. 4
LE HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN : liste des travaux	P. 6
LE HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN : ses missions	P. 7
LE HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN : ses actions	P. 8
1. Les documents stratégiques	P. 8
2. Les échanges et les partenariats	P. 9
3. Le rayonnement international	P. 10
4. Le secrétariat général du Conseil national de la refondation	P. 11
RETOUR SUR UNE ANNÉE DE TRAVAUX	
RESPONSABILITÉ CLIMATIQUE La géothermie de surface : une arme puissante	p. 12
RETRAITES Une base objective pour le débat civique	p. 14
VIEILLISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE Réalité et conséquences	p. 15
VIEILLISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE Quand les babyboomers auront 85 ans	p. 16
LA BATAILLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR Données 2022	p. 18
LA GRANDE TRANSFORMATION DU TRAVAIL Crise de la reconnaissance et du sens du travail	p. 20
LE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE Un enjeu de souveraineté alimentaire	p. 22

AVANT-PROPOS DU HAUT-COMMISSAIRE





François Bayrou Haut-commissaire au Plan

Le plan, c'est une conception de l'action publique. Au lieu de penser la décision à quelques mois, parfois à quelques semaines, les décideurs se donnent l'obligation d'en imaginer les conséquences à dix, vingt ou trente ans. Cette discipline oblige à prendre du recul, à formuler exactement le but qu'on se propose d'atteindre, d'imaginer précisément les moyens qui permettront de s'en approcher et de fixer les différentes étapes de la réalisation et de la manière de rassembler la communauté nationale pour y parvenir.

Le plan, c'est une méthode que Jean Monnet a soigneusement mise au point, qui consiste à convoquer autour d'une question donnée, les meilleurs spécialistes et les acteurs les plus expérimentés, ceux qui ont la charge du terrain, pour aller droit à la conclusion d'une réflexion nourrie et mûrie.

Le plan, c'est une philosophie de la démocratie. Il s'agit de ne pas penser en dehors des citoyens, sans eux, souvent contre eux, de décider à leur place, mais de donner à chacun d'entre eux tous les éléments de la réflexion, sans en dissimuler aucun, de manière à élever autant que possible leur niveau de conscience et de responsabilité.

Cette conception de l'action publique, cette méthode, cette philosophie de la démocratie, avec la petite équipe qui entoure le Haut-commissaire au Plan, nous l'avons appliquée, avec modestie et résolution, aux problèmes les plus brûlants que

nous avons identifiés et qui concernent l'avenir de notre nation. Des épidémies à la pénurie de médicaments, de la désindustrialisation à l'avenir de l'agriculture et au commerce extérieur, de la démographie à la dette et aux problèmes des retraites, de la souveraineté énergétique à la souveraineté alimentaire, un certain nombre de grandes mutations économiques, écologiques, sociales, ont été analysées sous l'angle non pas seulement du constat mais des choix stratégiques auxquels elles obligent.

Cette approche est relativement inédite, en tout cas depuis bien longtemps. Par exemple, nous avons saisi la question du commerce extérieur secteur par secteur et même produit par produit pour inviter les filières à une mobilisation dirigée vers l'action. Par exemple, nous avons établi une analyse précise du financement des retraites qui contrastait avec les chiffres rassurants établis par les autorités censées en charge de l'orientation de notre système. Par exemple nous avons contribué à mettre en évidence la complémentarité nécessaire et même obligatoire entre renouvelable et pilotable nucléaire en matière de production d'électricité. Par exemple encore nous avons mis en évidence le potentiel de la géothermie en matière d'économies d'énergie, immédiatement accessibles et sans limite de temps.

Chacune de ces analyses et de ces préoccupations stratégiques nous a convaincus davantage de la pertinence de cette ambition de planification et de son importance pour la refondation démocratique de notre vie nationale.

LE HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN : *liste des travaux*

- Et si le Covid durait ?
- Produits vitaux et secteurs stratégiques : comment garantir notre indépendance ?
- Face à la dette Covid, une stratégie de reconquête
- Electricité : le devoir de lucidité
- Démographie : la clé pour préserver notre modèle social
- L'agriculture : enjeu de reconquête
 - o Agriculture : enjeu de reconquête – La France est-elle une grande puissance agricole et alimentaire ?
 - o Agriculture : enjeu de reconquête – Les agriculteurs
 - o Consommation et pratiques alimentaires reprendre de demain : quelle incidence sur notre agriculture ?
- Reconquête de l'appareil productif : la bataille du commerce extérieur
- Dynamique économique et réindustrialisation durables des territoires (rapport du Cnam pour le Haut-commissariat au Plan)
- Médicaments : identifier nos vulnérabilités pour garantir notre indépendance (Les vulnérabilités d'approvisionnement en produits de santé : rapport d'une mission d'appui IGAS/CGEJET pour le Haut-commissariat au Plan)
- Responsabilité climatique – La géothermie de surface : une arme puissante
- Retraites : une base objective pour le débat civique
- Vieillesse de la société française : réalité et conséquences
- Quand les babyboomers auront 85 ans (Rapport du Haut-commissariat au Plan et du think tank Matières Grises)
- La bataille du commerce extérieur – Données 2022
- La grande transformation du travail : crise de la reconnaissance et du sens du travail
- Le développement de l'aquaculture : Un enjeu de souveraineté alimentaire



Séminaire des équipes du Haut-commissariat au Plan et du CNR au siège de l'INRIA (Hauts-de-Seine), septembre 2023

LE HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN : *ses missions*

« *Le regard sur l'avenir est le premier temps de l'action* »

Pierre Massé, Commissaire général du Plan
dans « Le Plan ou l'anti-hasard » (1965)

Éclairer et proposer des stratégies

Le Haut-commissariat au Plan est une instance chargée **d'éclairer les choix collectifs** que la Nation doit prendre au regard des grands enjeux contemporains¹ et de **sensibiliser l'opinion publique** à ces sujets.

Face aux transitions majeures qui sont à l'œuvre (démographiques, environnementales, numériques et sociales), le Haut-commissariat au Plan vise à appréhender, selon une approche globale et transversale, les défis présents et futurs qui se posent à notre pays.

À partir d'analyses objectives et étayées, il **clarifie** les enjeux et propose des **stratégies** de long terme permettant de maintenir voire restaurer la vitalité démographique, économique et sociale de la France.

En ce sens, il travaille à la préservation de la **souveraineté** de la France entendue comme la capacité de se doter des instruments permettant de maîtriser son destin.

L'équipe

Autonome dans le choix des sujets traités et la méthode d'analyse choisie, il a à sa tête **le Haut-commissaire au Plan, François Bayrou**. Le travail d'établissement de diagnostics fiables et partagés, que réalise le Haut-commissariat

au Plan, s'articule avec le suivi des travaux du **Conseil National de la Refondation** dont François Bayrou assure le secrétariat général.

Sa particularité est d'être constituée d'une **petite équipe** agile (dizaine de rapporteurs) composée de généralistes et de publier, à rebours de rapports d'experts parfois peu accessibles, des notes didactiques et transdisciplinaires.

Les partenariats

À l'écoute de toutes les tendances et lignes de force qui traversent notre société, il a tissé de nombreux **partenariats** avec des instances de nature diverses (Académies, sociétés savantes, établissements et centres de recherche, universités etc.) et travaille en lien étroit avec le Conseil économique, social et environnemental et France Stratégie. Il nourrit des échanges rapprochés avec tous les représentants des forces vives de la France (partenaires sociaux, fédérations professionnelles, collectivités territoriales, associations, administrations, corps d'inspection, *think tank*, etc.)

Un lieu d'échanges

Le Haut-commissariat au Plan vise à être **un lieu d'échanges d'idées et de confrontation des visions** pour animer le débat démocratique, civique et politique, le rendre accessible au plus grand nombre et participer à la détermination des stratégies indispensables à la France.

1- Plus particulièrement les enjeux démographiques, économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, technologiques et culturels (article 1er du décret n° 2220 1101 du 1er sept. 2020)

LE HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN : ses actions

1. Les documents stratégiques

Le travail du Plan se manifeste essentiellement à travers la rédaction des notes dont la vocation est d'éclairer le débat public sur les questions majeures, de proposer des stratégies et le cas échéant des plans d'action.

Depuis la renaissance du Haut-commissariat au Plan en septembre 2020, près d'une vingtaine de travaux ont vu le jour dans le champ **démographique, social** ou **économique**. Certains ont été réalisés avec des partenaires.

Le choix des sujets

Libre du choix de ses sujets, le Haut-commissaire au Plan fixe la feuille de route et l'angle d'attaque choisi chaque semestre. Son ouverture sur l'extérieur et sa position privilégiée facilitent la détermination des sujets majeurs pour la société française.

La méthode de réalisation

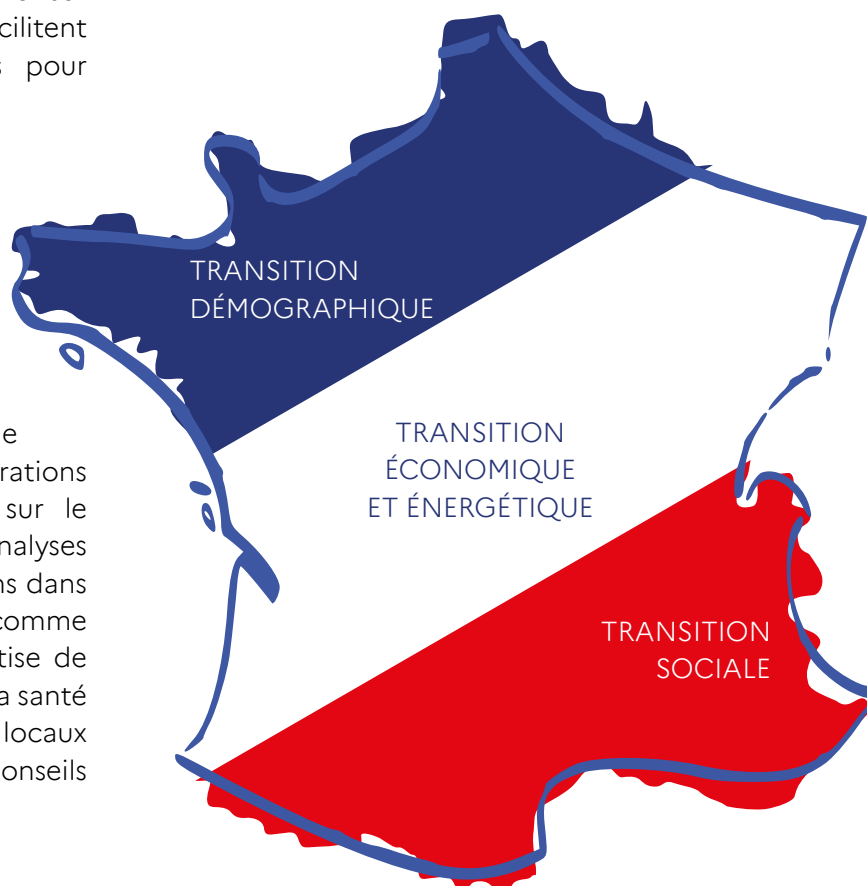
Les notes sont construites selon une méthode éprouvée. Une importante revue de littérature et un *benchmark* fouillé précèdent toutes les réflexions. Les auditions d'experts et de représentants des filières ou des administrations concernées voire des déplacements sur le terrain permettent de réaliser des analyses objectives et d'enraciner les propositions dans le réel. L'antenne de Pau fonctionne comme un laboratoire d'innovation et d'expertise de terrain. Sur les sujets, notamment liés à la santé ou à la démographie, des diagnostics locaux peuvent être facilités par la tenue de Conseils

nationaux de la Refondation et les idées stratégiques y sont plus facilement testées.

Une fois la note construite, elle est passée au crible de spécialistes qui composent le **cercle de référence**.

L'ambition

L'objectif du Haut-commissariat au Plan est de proposer des plans d'action et d'amener les pouvoirs publics, la société et les acteurs économiques à intégrer la question du long terme. À la fois stratège et fédératrice, l'institution vise à ancrer les défis de long terme dans le débat public.



2. Les échanges et les partenariats

Les matinales du Plan

Pour alimenter ses réflexions, le Haut-commissariat au Plan invite régulièrement des personnalités à partager leur vision de la France du futur.

Les réunions de sherpas

Afin de rester à l'écoute des partenaires sociaux et nourrir ses travaux, le Haut-commissariat au Plan réunit périodiquement des représentants des organisations syndicales représentatives dans un cadre informel.

Les rencontres par secteur

Pour recueillir l'avis du plus grand nombre sur les notes publiées, assurer le suivi des travaux ou identifier de nouveaux sujets, le Haut-commissariat au Plan anime et organise périodiquement des réunions avec des acteurs de terrain.



Déplacement de l'équipe du Haut-commissariat au Plan au Salon International de l'Agriculture, février 2023

C'est ainsi qu'ont eu lieu plusieurs rencontres avec les acteurs du sous-sol (BRGM), du secteur du vieillissement ou encore de la filière aquacole.

Les partenariats

Le Plan travaille de façon étroite avec France Stratégie, le CESE (Conseil économique social et environnemental) et certains acteurs publics comme le SGPE (Secrétariat général à la planification écologique) et le SGPI (Secrétariat général pour l'investissement).

Plus largement, il a noué des relations privilégiées avec l'Académie des sciences, l'Académie des sciences et technologiques, France Universités, l'INRIA, le CNAM, le CEVIPOF, le Lab de BPI France, le Club Déméter, le think tank Matières grises et Futuribles. De nouveaux partenariats sont envisagés pour 2024.



Hugo Duminil-Copin, mathématicien et lauréat de la médaille Fields



Pierre Charbonnier, philosophe



Philippe Aghion et Emmanuel Combe, économistes



Nicolas Dufourcq, Directeur général de la Banque publique d'investissement

LE HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN : *ses actions*

3. Le rayonnement international

Si le Haut-Commissariat au Plan se nourrit des exemples étrangers pour éclairer ses réflexions, il est également fréquemment sollicité par des institutions étrangères. À cette fin, il a publié plusieurs synthèses de ses notes stratégiques en anglais et a reçu plusieurs délégations étrangères dans ses locaux en 2023. Il participe également au **réseau de prospective** mis en place par la Commission européenne piloté par M. Maroš Šefčovič.

En 2023, il a activement participé au **OSA project** (Open Strategic Autonomy), chantier de réflexion collective qui a été conduit par l'instance de prospective du gouvernement espagnol (le National Office of Foresight & Strategy of the Spanish Government) avec l'ensemble des États membres de l'Union européenne et en prévision de la présidence espagnole du Conseil de l'UE. Elle s'est articulée autour du concept d'autonomie stratégique ouverte, décliné sur 4 volets : l'alimentation, l'énergie, la santé et les technologies du numérique.

De janvier à avril 2023, une série de réunions de travail a été organisée par l'instance espagnole pour chacun de ces thèmes. Les représentants

des organes de prospective et de planification des États membres ont pu échanger sur les grandes tendances communes et les principaux enjeux liés à ces thèmes, dans l'objectif de renforcer l'autonomie stratégique de l'Union européenne, avec une attention particulière sur la réduction des dépendances et des vulnérabilités en termes d'approvisionnement et d'organisation des chaînes de valeur. Le Haut-commissariat au Plan était représenté dans chacun des groupes de travail par un conseiller de l'équipe, appuyé par des correspondants dans les ministères compétents et par les équipes du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie, et sous la supervision du Secrétariat Général des Affaires Européennes.

Les 8 et 9 février 2023, Marie Grosset et Philippe Logak, secrétaire générale et rapporteur général du Haut-commissariat au Plan ont participé à la rencontre organisée à Madrid sous l'égide de Pedro Sanchez, président du conseil espagnol, pour préparer une réflexion commune des États membres sur les questions d'autonomie stratégique dans la droite ligne de la déclaration de Versailles de mars 2022.

Ce travail a donné naissance à la **déclaration de Grenade**, texte signé le 6 octobre 2023 par les chefs d'Etat et de gouvernement qui jette les bases de l'agenda stratégique pour la prochaine législature de l'UE.



Déplacement à Madrid en présence de Pedro Sanchez, président du gouvernement espagnol, février 2023

« Comme la sève des arbres, il faut que cette expérience du CNR ait valeur d'inspiration pour les centres de décisions nationaux. »

François Bayrou, secrétaire général du Conseil national de la refondation

4. Le secrétariat général du Conseil national de la refondation

Le Conseil national de la Refondation, lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République, est une nouvelle méthode partenariale pour bâtir des consensus à partir de **diagnostics communs** de la situation du pays. Il permet de promouvoir des **solutions concrètes** autour de sujets essentiels pour le quotidien de nos concitoyens et l'avenir de la France (éducation, santé, environnement etc.) En **format plénier**, le CNR rassemble les principales organisations syndicales et patronales, les associations représentatives d'élus, les représentants des partis politiques, les représentants du monde associatif et d'autres représentants de la société civile organisée. Depuis son lancement, cette méthode s'est déployée au service de deux enjeux majeurs

pour notre pays : les grandes transitions, avec les **CNR thématiques** et les services publics de proximité *via* les **CNR territoriaux**.

Le Haut-commissaire au Plan, François Bayrou, aussi secrétaire général du CNR, assure avec une équipe dédiée depuis septembre 2022 la coordination des différents CNR pléniers, centraux et territoriaux.

Pour faire vivre le débat et démontrer la pertinence de plusieurs projets nés d'initiatives locales, plusieurs événements intitulés « Les rencontres du CNR » ont été organisés au siège Haut-commissariat au plan. Durant chaque rencontre, des élus locaux et nationaux, représentants d'associations, agents des administrations concernés, ainsi que les ministres ou membres de leur cabinet sont venus découvrir ces initiatives et les encourager. Des moments privilégiés lors desquels de nombreuses initiatives ont été mise à l'honneur sur des enjeux essentiels pour nos services publics, comme **l'attractivité des métiers du soin, l'apprentissage des savoirs fondamentaux au sein des écoles ou encore les enjeux de production locale d'énergie**.



Le 26 avril 2023, rencontre du CNR consacrée à des initiatives locales autour du thème du climat et de la biodiversité.

RESPONSABILITÉ CLIMATIQUE :

La géothermie de surface : une arme puissante

Résumé de la Note

Dans sa 12^e note d'ouverture, le Haut-commissariat au Plan a mis en évidence la géothermie de surface. Cette technologie utilise l'énergie présente dans le sous-sol jusqu'à 200 mètres de profondeur, là où la température varie entre 10 et 20°C toute l'année. Encore sous-exploitée, la géothermie de surface est inépuisable, disponible sur 98% du territoire et sûre pour chauffer ou climatiser l'habitat individuel ou collectif et de nombreux secteurs de la société.

Produire une chaleur renouvelable à partir de notre sous-sol peut contribuer à l'objectif de la France d'éviction des énergies fossiles, au moment où la crise énergétique et l'évolution du climat sont des défis majeurs pour l'indépendance du pays et pour tous les Français. A ce jour en France métropolitaine, la géothermie de surface fournit 3% de la chaleur renouvelable, soit un peu plus de 1% de la chaleur produite en France – la production de froid est négligeable aujourd'hui.

La géothermie de surface ne comporte pourtant pas les inconvénients associés à la géothermie profonde (forages plus profonds, risque de sismicité induite et coûts plus élevés). De plus, sa mise en œuvre rapide peut être déployée au niveau de l'habitat individuel, sans impact sur nos paysages, et ne rejette pas de gaz à effet de serre. En additionnant les différents gisements, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) estime à 100 TWh annuels le potentiel d'économie de gaz accessible d'ici 15 à 20 ans grâce à la géothermie de surface.

Le Haut-commissariat au Plan propose donc le lancement d'un plan d'action ambitieux en de développement de la géothermie de surface en 4 axes :

- Développer la formation de professionnels du secteur pour renforcer le socle de compétences et accroître le volume de l'offre.
- Développer les capacités de forage et l'offre de systèmes de chauffage.
- Réduire, pour les particuliers et les entreprises, l'effort d'investissement initial et les risques financiers.
- Établir de manière plus précise la cartographie du territoire.

Ce programme pourrait contribuer substantiellement à nos objectifs de souveraineté stratégique et énergétique, d'atteinte de la neutralité carbone et de sortie des énergies fossiles.

La suite de nos travaux

Le 22 février 2023, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique et François Bayrou, Haut-commissaire au Plan, ont présenté un plan d'action pour s'appuyer sur l'importance stratégique du sous-sol et accélérer le déploiement de la géothermie.

Ce plan comporte six grands axes et une quinzaine d'actions, qui visent à :

- Structurer la filière et renforcer sa capacité de production et de forage ;
- Développer l'offre de formations ;
- Accompagner les porteurs de projets et les usagers, notamment financièrement ;
- Sensibiliser les acteurs locaux ;
- Simplifier la réglementation ;
- Améliorer notre connaissance du sous-sol.

Le plan a également pour ambition d'augmenter de 40% le nombre de projets de géothermie profonde lancés d'ici 2030. Il vise le doublement du nombre d'installations de pompes à chaleur géothermique chez les particuliers d'ici 2025. Pour inciter les Français à recourir à la géothermie, l'aide pour toute installation d'une pompe à chaleur géothermique en remplacement d'une vieille chaudière thermique sera portée à 5 000 euros quel que soit le niveau de revenu (contre 4 000 euros jusqu'alors pour les ménages les plus modestes et 2 500 euros pour les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs), dès mars 2023.

En janvier 2024, le Parlement européen a adopté à une large majorité une résolution visant à promouvoir la géothermie. Les élus saluent une technologie « qui convainc de plus en plus au niveau national: un certain nombre d'États membres, tels que la France, la Pologne et l'Irlande, ont élaboré des feuilles de route, fixé des objectifs et déterminé des mesures stratégiques spécifiques pour soutenir la géothermie ».



Présentation du Plan Géothermie à Clamart, février 2023

RESPONSABILITÉ CLIMATIQUE : La géothermie de surface : une arme puissante

Géothermie de surface : un potentiel d'économies

Estimations du BRGM | TWh : Tera-watt heure

100 TWh Économie annuelle en gaz accessible d'ici **15 à 20 ans**
Soit **5 tranches nucléaires** en matière de production d'électricité en 2020



Potential de la récupération de la chaleur terrestre

3 à 5% de la demande mondiale d'ici à 2050
10% de la demande mondiale d'ici à 2100

Géothermie de surface : des installations à généraliser

Données de 2020
PACg | Pompes à chaleur géothermiques



206 500 PACg

Plus de 400 000 PACg

Plus de 560 000 PACg

Géothermie de surface : une solution compétitive

Source : ADEME
Données de 2020



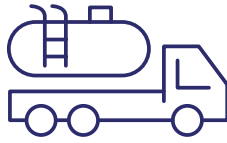
Fioul

80 à 130€/MWh



PACg

100 à 115€/MWh



GAZ

130 à 160€/MWh

Géothermie de surface : des emplois au service de la transition écologique



2400

postes de foreurs nécessaires, contre 70 aujourd'hui pour réaliser en **20 ans** la conversion de la moitié des **8 millions de maisons** individuelles chauffées au **gaz** ou au **fioul**.



Inauguration du collectif France Géothermie au Salon des Maires, novembre 2022



Présentation du Plan Géothermie à Clamart, février 2023

RETRAITES : Une base objective pour le débat civique

Résumé de la Note

Acteur du débat public, le Haut-commissariat au Plan a l'ambition de porter à la connaissance de l'opinion civique un constat clair et des données objectives pour alimenter les grands débats de notre société.

En décembre 2022, la note d'éclairage est consacrée à la situation du système de retraite français dont les débats politiques et médiatiques apparaissent fondés sur des bases incertaines. Nos travaux sont donc une occasion pour permettre aux citoyens de comprendre les enjeux – notamment pour nos finances publiques – et de s'en saisir.

La complexité de notre système de retraites, l'abondance d'études sur sa situation, la technicité des concepts rendent particulièrement peu lisible ce thème de société pourtant primordial. Cette question est fondamentale pour que notre société puisse assurer à ses retraités des pensions suffisantes et pour l'équilibre des finances publiques.

Dans cette note, le Haut-commissariat au Plan dresse, à partir des données publiques sur notre système de retraites, des constats clairs et chiffrés, mettant en évidence le niveau des concours financiers publics dans l'équilibre de ce système. La note montre ainsi :

- Que les perspectives démographiques risquent d'aggraver encore la situation du système ;
- Que l'équilibre de notre système de retraites est aujourd'hui assuré par des concours publics de l'ordre de 30 milliards d'euros.

Après Démographie : la clé pour préserver notre modèle social publié en 2021, ces travaux montrent l'importance de favoriser et d'accompagner une démographie dynamique pour la pérennité du modèle social français.



Interview sur le plateau de LCI, décembre 2022

La suite de nos travaux

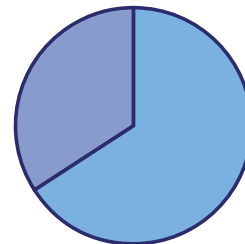
En septembre 2023, François Bayrou a été reçu par les membres du COR (Conseil d'orientation des retraites) pour exposer les travaux du Haut-commissariat au Plan. Un échange qui s'est traduit par une évolution de diagnostic du COR dans son rapport annuel. Désormais, l'institution emploie, pour les cotisations d'équilibre ou « sur-cotisations » (versements de l'État au régime de la fonction publique d'État, sous forme de cotisation à taux exorbitant du taux de cotisations patronales appliqué aux salariés du privé) l'expression de « cotisations fictives », reconnaissant qu'il ne s'agit pas de cotisations réelles.

Répartition des ressources du système de retraite

Données de 2019

34%

de concours publics



66%

de cotisations

Nombre d'actifs par retraité en France



1990

4

2020

2,67

2050

- de 2



Colloque sur la démographie à Paris Dauphine, février 2023

VIEILLISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : Réalité et conséquences

Résumé de la Note

La 13^e note d'ouverture du Haut-commissariat Plan est consacrée un enjeu majeur de notre société pour les décennies à venir : le vieillissement de la population française. Ces travaux proposent un plan d'action global visant à améliorer le regard que la société porte sur ses anciens en les plaçant au cœur des politiques publiques qui leur sont destinées.

Les personnes de plus de 65 ans vont représenter 30% de notre population en 2050, quand les moins de 20 ans en constitueront 20%. C'est donc un nouvel équilibre social qu'il faut trouver. Il faut tout à la fois reconnaître l'immense contribution des personnes âgées à la vie économique et sociale et leur permettre, grâce à des politiques publiques plus performantes, de vieillir comme elles le souhaitent.

Développement de l'emploi des travailleurs expérimentés, soutien à l'activité associative des retraités, amélioration de la prévention de la dépendance et renforcement de la natalité relèvent, pour l'essentiel, de mesures nationales. Toutefois, pour répondre aux aspirations profondes des personnes âgées, c'est largement au niveau local que doivent s'articuler nos réponses. La concertation des acteurs publics et la lisibilité de leur action doit encore progresser afin de simplifier le quotidien des personnes âgées.

À plusieurs reprises depuis la parution de cette note, le Haut-commissariat au Plan a accueilli et organisé dans ses locaux de nombreuses rencontres avec les principales fédérations concernées par le vieillissement de la population.



«Rencontre avec les fédérations concernées par les enjeux du vieillissement de la population, avril 2023

Comment expliquer le vieillissement de la population ?



Baisse de la fécondité **2,029** enfants par femme en 2010 ; **1,796** en 2022

Allongement de l'espérance de vie **93** ans pour une fille née en 2022 (INSEE)

Arrivée des **babyboomers** aux âges plus élevés

Vieillissement de la population : un défi pour la solidarité nationale

Part dans le PIB national	2014	2045
Dépense de santé	0,57%	0,86%
Dépense perte d'autonomie	0,39%	0,69%
Dépenses liées à l'hébergement	0,15%	0,26%



Part des 55-64 ans sans emploi

Données de 2021



56%



71,8%



76,9%



Audition devant le Haut-conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, mars 2023

VIEILLISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : *Quand les babyboomers auront 85 ans*

Résumé de la Note

Dans les décennies à venir, la société française va connaître un bouleversement : le vieillissement de sa population. En 2050, les « 85 ans et plus » représenteront près de 5 millions d'habitants, contre un peu plus de 2 millions aujourd'hui. Dans le même temps, la part des seniors âgés de 75 à 84 ans va bondir de 47% d'ici à 2030 passant de 4 à 6 millions de personnes.

Face à ce constat, la société doit anticiper le vieillissement de la génération des *baby-boomers*. Face à la perte d'autonomie de nos aînés, quels seront les besoins dans les secteurs des métiers et des soins à la personne ? Quels seront les types d'hébergement les plus adaptés pour les plus âgées ? Les départements seront-ils en capacité de construire partout sur le territoire des structures pour les seniors trop dépendants ? Enfin, comment accompagner ceux qui souhaitent vieillir à leur domicile en toute sécurité ?

Toutes ces questions essentielles au cœur des préoccupations de millions de Français sont abordées à travers un plan d'action concret conçu par le Haut-commissariat au Plan et le *think tank* Matières Grises.



Web conférence organisée par l'Agence Nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale sur l'habitat intermédiaire, décembre 2023

La suite de nos travaux

Dans le cadre de la stratégie nationale « Bien Vieillir », le gouvernement et les élus se sont saisis de cet enjeu à travers la proposition de loi n°1061 visant à garantir le droit à vieillir dans la dignité et à préparer la société au vieillissement de sa population.

Sur de nombreux points, le texte fait écho à la note du Haut-commissariat au Plan : réforme et revalorisation de la tarification des services des services d'aide et de soins à domicile, nécessité de lutter contre la fracture numérique, favoriser le développement des résidences seniors solidaires et des habitats inclusifs et enfin le renforcement des prérogatives des départements pour la gestion de cette transition démographique.



Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile, novembre 2023



Clôture les Assises nationales des EHPAD, septembre 2023

VIEILLISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : Quand les babyboomers auront 85 ans

Part des 85 ans et plus dans la population



Aujourd'hui 2 millions
En 2050 4,8 millions

90% veulent vieillir **chez eux**

Logement : quelles structures pour nos aînés à l'horizon 2050 ?



+64 000 places dans les EHPAD
+250 000 à 300 000 places dans l'habitat intermédiaire

État de dépendance de la population âgée de 75 ans et plus en France

En million



Personnes âgées autonomes
Personnes âgées modérément dépendantes
Personnes âgées sévèrement dépendantes
Nombre de personnes âgées

2022	4 600 000	1 300 000	600 000	6 500 000
2030	6 200 000	1 500 000	700 000	8 400 000
2050	8 400 000	2 000 000	900 000	11 300 000



Conférence de presse avec Luc Broussy, fondateur du think tank Matière Grise, février 2023



Rencontre avec les responsables des fédérations concernées par les enjeux du vieillissement de la population, avril 2023



Rencontre avec le démographe Hervé Le Bras, décembre 2023

LA BATAILLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR : Données 2022

Résumé de la Note

La bataille du commerce extérieur – Données 2022 est la deuxième note d'éclairage dans laquelle le Haut-commissariat au Plan s'intéresse à ces données publiées chaque année par les Douanes. Une étude fine et complète pour mettre en évidence nos points forts et appréhender nos points faibles afin de reconquérir ces secteurs stratégiques.

Une méthode innovante où la présentation permet une analyse produit par produit pour mieux saisir la réalité de la situation du commerce extérieur français à travers des illustrations concrètes : objets du quotidien, produits agro-alimentaires, produits d'avenir.

Ces travaux mettent à jour ces données et révèlent une aggravation globale de la situation, même si le solde du 4^{ème} trimestre 2022 s'est amélioré et que les produits agricoles affichent un excédent record en 2022 grâce aux exportations des céréales. Ainsi, plus des deux tiers des produits recensés par les douanes (67%) affichent un déficit commercial et 11% de l'ensemble des postes, une fois les dépenses énergétiques exclues, présentent un déficit de plus de 50 millions d'euros.

L'analyse du Haut-commissariat au Plan conduit à 3 constats :

- L'importance de la consommation intérieure non satisfaite par la production nationale sur de très nombreux postes ;
- La dégradation du commerce extérieur de la France avec toutes les zones géographiques du monde ;
- L'envolée de la facture énergétique à laquelle s'ajoute un déficit commercial croissant en matière de produits manufacturés.

L'ensemble de ces éléments conduisent le Haut-commissariat au Plan à recommander une *poursuite active de la politique de reconquête de notre appareil productif, à travers la mise en œuvre de politiques de filière*. À titre d'illustration, le Haut-commissariat au Plan a proposé une telle politique, dans le champ des produits de la mer et de la pêche, avec la note stratégique parue en novembre 2023 intitulée *Le développement de l'aquaculture : un enjeu de souveraineté alimentaire*.

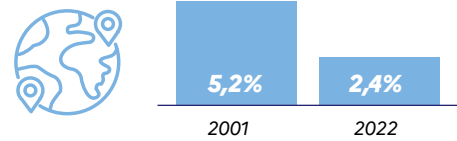
Commerce extérieur données 2022 – Les chiffres par type de produits



D'après les données de la direction générale des Douanes

Exportations de la France : une baisse des parts de marché qui perdure

Part de la France au niveau mondial

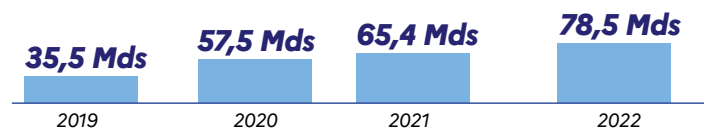


Importations de la France : une facture énergétique conséquente

Une croissance des importations qui ne s'explique pas uniquement par la facture énergétique.
Données en 2022

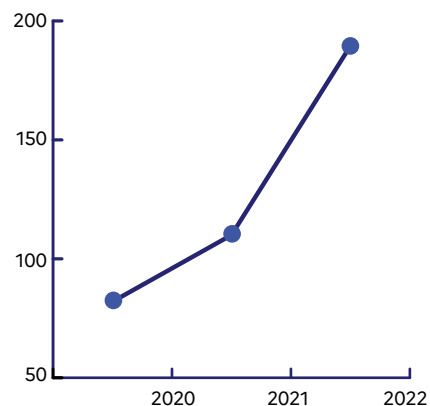


Déficit commercial : produits manufacturés français en difficulté



Déficit commercial CAF/FAB de la France

CAF : Coûts, Assurances et Fret | FAB : Franco À Bord
En milliards d'euros



LA BATAILLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR : Données 2022

	2019	2022
Postes/produits en déficit commercial Hydrocarbures inclus	6 449 69.3 % de l'ensemble de la base de données	6 588 67.4 % de l'ensemble de la base de données
Postes/produits en déficit de plus de 100 millions d'€ Hydrocarbures inclus	474 51 % de l'ensemble de la base de données	614 6.3 % de l'ensemble de la base de données
Postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'€ Hydrocarbures inclus	914 9.8 % de l'ensemble de la base de données	1 110 11.3 % de l'ensemble de la base de données
Postes/produits en déficit de plus de 100 millions d'€ Hors énergie	884 9.5 % de l'ensemble de la base de données	1 079 11 % de l'ensemble de la base de données



Présentation des travaux au cours d'une conférence de presse, novembre 2023

LA GRANDE TRANSFORMATION DU TRAVAIL : *Crise de la reconnaissance et du sens du travail*

Résumé de la Note

Le travail est le pilier de notre modèle social : le **plein-emploi** (1,5 million d'emplois supplémentaires) générerait 10 milliard de **cotisations sociales** en plus pour nos retraites, 4 milliards pour l'assurance-maladie, 1,5 milliard pour les familles, et 600 millions pour la branche accident du travail/maladies professionnelles.

Les attentes des Français envers le travail concernent ses trois fonctions fondamentales : sa dimension **rémunératrice** (46% s'estiment suffisamment payés, contre 59% dans l'Union européenne et 68% en Allemagne) ; sa dimension **d'épanouissement** (40% des 17-38 ans aspirent à l'**autonomie** dans le travail ; 42% des actifs estiment que leur supérieur ne **reconnaît** pas leur travail à sa juste valeur, contre 34% aux États-Unis et 28% au Royaume-Uni) ; sa dimension **sociale et citoyenne** (l'absence d'autonomie dans le travail est directement corrélée en France à l'abstention électorale).

Une analyse des données objectives sur l'évolution du travail depuis trente ans permet de préciser ces aspirations :

- Dans l'ensemble, les inégalités de salaire décroissent et le pouvoir d'achat augmente depuis trente ans. Cependant, certains secteurs (publics mais aussi privés) ont vu leurs salaires relatifs diminuer relativement au SMIC ;
- **Le travail permet plus difficilement de se loger** (le nombre d'années de revenus nécessaires à l'achat d'un logement a augmenté de plus de 50 % entre 1999 et 2023), en particulier pour les plus jeunes, qui sont exposés à une plus grande précarité de l'emploi.
- Le travail est en effet devenu **moins stable** (14% d'emploi précaire en 2022 contre 5% en 1985), surtout chez les 15-24 ans (taux de contrat hors CDI passé de 37% à 53% de 1995 à 2018).

Le travail s'est nettement **intensifié** : la part des personnes dont le rythme de travail est dicté par des tâches à réaliser immédiatement ou en moins d'une heure est passée de 33 % en 1984 à 77% en 2016 ;

- **La France est le pays européen où les actifs sont les plus soumis au stress** lié à des contraintes de temps ;
- Le travail est également devenu **plus répétitif** (28% des salariés en 2005, 42% en 2017), avec une baisse de l'autonomie (baisse de 10% à 15% des marges de manœuvres de 1991 à 2016) ;

- Il est enfin dégradé par des **modes de management qui induisent peu de reconnaissance** (56% des Français estiment leur travail reconnu à sa juste valeur, contre 75% en Allemagne).

Les causes de ces évolutions sont connues, elles sont de nature économique :

- Mondialisation (le taux d'ouverture de l'économie française est passé de 14% en 1968 à 31% en 2022) et pression accrue de la concurrence internationale ;
- Tertiarisation (50% de l'emploi en 1973, 80% en 2022) et transformation des emplois (transitions numérique, énergétique et démographique) ;
- Pression croissante du court-terme, due notamment à la désintermédiation des modes de financement des entreprises ;
- Métropolisation (46% de l'emploi est situé dans les aires de plus de 500 000 habitants ; la France est le pays d'Europe avec les plus longues navettes domicile-travail – 1h13 par jour).

La prise en compte de l'ensemble de ces causes est le préalable nécessaire à une action en profondeur.



Audition devant la commission permanente «Travail et Emploi» du CESE, novembre 2023

LA GRANDE TRANSFORMATION DU TRAVAIL : Crise de la reconnaissance et du sens du travail

Le plein emploi (1,5 million d'emplois supplémentaires) générerait



10 milliards
de cotisations sociales en plus pour nos retraites



1,5 milliard
pour les familles



4 milliards
pour l'assurance maladie



600 millions
pour les accidents du travail et maladies

Part des cotisations sociales dans le financement de la protection sociale



Durée des trajets domicile-travail



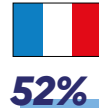
+50% du nombre d'année de revenus nécessaires à l'achat d'un **logement** dans l'ancien entre 1998 et 2021



Présentation de nos travaux devant la fondation Res Publica, novembre 2023

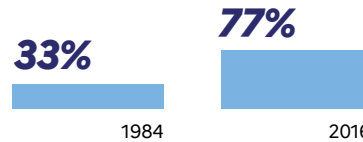
Pression ressentie au travail

Part des actifs concernés par le stress dû à la hâte

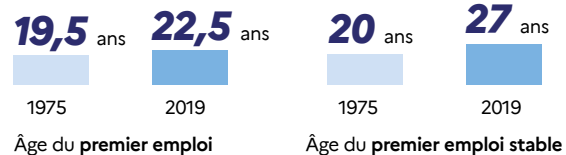


Part des salariés dont le rythme de travail est dicté par des tâches à réaliser en moins d'une heure

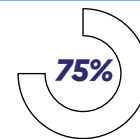
Part des actifs concernés par le stress dû à la hâte



Âge du premier emploi

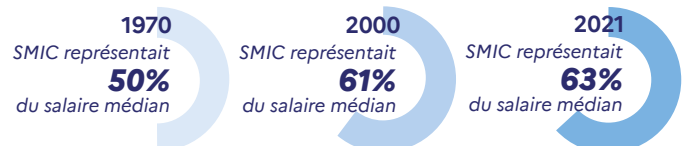


Place du travail dans la vie quotidienne



des Français se disent **satisfaits** de leur travail mais seuls **24%** lui accordent une place « **très importante** » dans leur vie, **contre 60% en 1990**

En 50 ans, le salaire médian s'est rapproché du SMIC



LE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE : *Un enjeu de souveraineté alimentaire*

Résumé de la Note

Les produits de la mer, de la pêche et de l'aquaculture (pisciculture, conchyliculture, algoculture, en milieu marin ou à terre) constituent, avec les fruits et légumes, une catégorie présentant un déficit commercial considérable, structurel et en aggravation (-4,6 milliards d'euros en 2021, -5,7 milliards d'euros en 2022). Rien que pour le saumon, espèce très appréciée des Français, notre déficit commercial dépasse le milliard d'euros. La production française de produits d'origine aquatique couvre moins d'un tiers des besoins nationaux grâce notamment à la contribution du secteur halieutique. Toutefois, compte tenu notamment du changement climatique et de la surpêche, la résorption de notre déficit commercial en matière de ressources d'origine aquatique passe par le développement d'une filière aquacole (marine et continentale) structurée, intégrée et adaptée aux futurs impacts du changement climatique. Si, comme toutes les activités humaines, l'impact environnemental des activités aquacoles n'est pas neutre, elles semblent plus adaptées aux effets du changement climatique et comportent même des externalités positives, des « services écosystémiques ».

À ce jour, l'aquaculture française (un peu plus de 190 000 tonnes toutes filières confondues en 2020) ne couvre à elle-seule que 8,7% des besoins nationaux. La part de la France dans la production aquacole planétaire demeure ainsi anecdotique, alors que cette dernière, largement dominée par l'Asie et notamment la Chine, connaît une croissance moyenne de 6,7% par an depuis le début des années 1990. La production aquacole a dépassé la production halieutique pour la consommation humaine depuis le milieu des années 2000 et devrait dépasser le total de production de la pêche cette année, en 2023. L'aquaculture représentera plus de la moitié de l'offre globale de poissons d'ici 2032 (55% en 2032 selon la FAO/OCDE).

La France dispose d'un fort potentiel dans ce secteur mais plusieurs obstacles continuent à freiner l'essor de l'aquaculture nationale :

- **une faible acceptabilité sociale**, fondée le plus souvent sur des images biaisées liées notamment, dans certains pays, à des élevages industriels intensifs, destructeurs de l'environnement ; des conflits d'usage avec les autres activités du territoire, souvent plus lucratives, comme le tourisme ; une mauvaise connaissance de l'acte de production de manière générale ;
 - **un cadre administratif et réglementaire particulièrement complexe, qui décourage un grand nombre de porteurs de projets**. On peut en effet relever des normes nombreuses et enchevêtrées, appliquées de manière drastique, une architecture institutionnelle peu lisible, éclatée entre plusieurs ministères, services déconcentrés et collectivités territoriales.
- La France dispose pourtant d'un fort potentiel et de très nombreux atouts pour engager le développement de la filière aquacole dans toutes ses composantes. Ces avantages sont de plusieurs ordres :
- **naturels tout d'abord** : la richesse et la diversité géographique des territoires français rendent notre pays unique au monde, avec d'une part l'ouverture de la métropole sur trois façades maritimes (Mer Méditerranée, Océan Atlantique, Manche / Mer du Nord) auxquelles s'ajoutent une hydrographie exceptionnelle, (plus de 30 000 cours d'eau, 112 000 hectares d'étangs en métropole) et d'autre part l'Outre-mer, qui assure à la France une présence dans tous les océans et la deuxième zone économique exclusive (ZEE) de la planète (10,2 millions de km²).
 - **historiques** : la France fut une nation pionnière de l'aquaculture moderne (la première pisciculture industrielle d'Europe fut installée à Huningue au milieu du XIX^e siècle) et est toujours portée par l'excellence de sa recherche, grâce notamment à l'Institut national de la recherche agronomique (INRAE) et l'Ifremer ;
 - **industriels** : en amont et en aval du secteur aquacole, la France peut compter sur des entreprises reconnues à l'international (machinisme aquacole, écloseries, production d'aliments d'élevage, conserveries, fumage et autres segments du secteur agroalimentaire) ;
 - **humains**, avec des formations et des compétences reconnues, des entreprises innovantes et engagées et des laboratoires de recherche d'excellence par exemple ;
- Au regard de l'ensemble de ces éléments, il semble opportun, tout en continuant à soutenir la filière pêche dont l'activité est en réalité complémentaire à l'aquaculture, de mettre en œuvre un plan d'action d'envergure pour reconquérir notre souveraineté en matière de produits d'origine aquatique.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE : Un enjeu de souveraineté alimentaire

Pêche et aquaculture : les atouts de la France

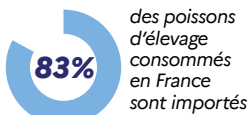
Métropole et Outre-mer



2^e zone économique exclusive au monde
620 000 kilomètres de rivières
120 000 étangs

Consommation française de produits aquatiques

Données 2020



31,8 kilos de produits d'origine aquatique consommés par Français

Pêche et aquaculture : la France en déficit

2021 **4,6 Mrds d'€** **5^e** pays importateur du monde

2022 **5,7 Mrds d'€** **26^e** pays exportateur du monde

Saumons, crevettes : pourquoi le Plan préconise la relance de l'aquaculture en France

Poissons et produits de la mer sont très dépendants des importations. Ce qui creuse le déficit commercial. Le Haut-commissariat au plan présidé par François Bayrou estime que le développement de fermes aquacoles est une solution.

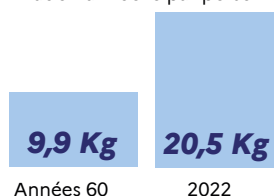
[Ajouter à mes articles](#) [Commenter](#) [Partager](#) [Ajouter à favoris](#) [Cliquez](#)



Article paru dans Les Echos, novembre 2023

Pêche et aquaculture : croissance de la consommation mondiale

Consommation annuelle par personne



Pêche et aquaculture : la domination asiatique

Données 2020



53%



4,4%

Part dans la pêche mondiale



91,6%



0,9%

Part dans la production aquacole mondiale



	Daurade	Saumon	Crevette	Thon	TOTAL
Solde en euros	- 62 639 000	- 1 569 379 000	- 901 712 000	- 443 972 000	- 2 977 711 000 €
Solde en tonnes	- 13 237	- 185 227	- 116 669	- 70 184	- 385 367 tonnes



Le sashimi est une recette emblématique de la cuisine japonaise, largement consommée en France et composée uniquement de produits d'origine aquatique. Les quatre versions les plus communes sont à base de **saumon**, de **thon**, de **crevette** et de **daurade**.

Le déficit cumulé de ces quatre produits (tous types de préparations confondus) est considérable, presque **-3 milliards d'euros en 2022**. Le déficit cumulé était de **-2.5 milliards d'euros en 2021** et de **-2.07 milliards d'euros en 2020**.

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

19, rue de Constantine - 75007 Paris

<https://www.gouvernement.fr/haut-commissariat-au-plan>

 Le Haut-commissariat au Plan

 @HCP_Le_Plan